

République du Sénégal

Ministère de l'Hydraulique  
Rurale et du Réseau  
Hydrographique National

Ministère de l'Urbanisme, de  
l'Habitat, de l'Hydraulique  
urbaine, de l'Hygiène publique  
et de l'Assainissement



**Région de KAOLACK**  
**Plan local d'hydraulique et d'assainissement – PLHA**  
**Communauté rurale de PROKHANE**

Version finale  
Décembre 2007

SENAGROSOL-CONSULT



Patte D'oie Builders villa 11B&D/ BP 8316 Dakar – Yoff (Sénégal) /  
Email : [agrosol@orange.sn](mailto:agrosol@orange.sn), Tel. (221) 33 855 95 90 / 91 / 93 – Fax : (221) 33 855 95 92

## LISTE DES ABREVIATIONS

AB	Abreuvoir
AEMV	(Système d') adduction d'eau multi-villages
AEP	Approvisionnement en eau potable
AEV	(Système d') adduction d'eau villageois
APS	Avant-projet sommaire
ARD	Agence régionale de développement
ASUFOR	Association des usagers de forage
BALP	Bac à laver puisard
BC	Branchement communautaire (à l'eau potable)
BE	Bureau d'études
BF	Borne-fontaine
BJ	Bac de jardin
BP	Branchement particulier
BPF	Brigade des puits et forages
CPJ	Capacité de production journalière (d'un système d'exhaure, en m3/jour)
CR	Communauté rurale
CS	Case de santé
E&C	(Services d') études techniques et contrôle
EAB	Équivalent abreuvoir
EPE	Équivalent point d'eau
EPI	Électropompe immergée
F&T	Fournitures et travaux
FV	Forage villageois (équipé d'une PMH)
GE	Groupe électrogène
I&D	(Provisions pour) imprévus et divers
IEC	Information – éducation – communication
LFE	Latrines à fosse étanche
LFV	Latrines à fosse ventilée
LTR	Latrines traditionnelles
MR	Maternité rurale
MTH	Moteur thermique
ONG	Organisation non gouvernementale
PAV	Pompe d'exhaure à axe vertical
PEM	Point d'eau moderne pour l'accès à l'eau potable (= BF, BP, PO, PM ou FV)
PM	Puits moderne protégé, avec ou sans PMH
PMH	Pompe à motricité humaine
PO	Potence à charrettes
PS	Poste de santé
SIG	Système d'information géographique
TCM	Toilettes à chasse manuelle
UBT	Unité de bétail tropical



## SOMMAIRE

LISTE DES ABREVIATIONS .....	I
SOMMAIRE.....	II
LISTE DES TABLEAUX.....	IV
FICHE DE SYNTHESE PLHA .....	5
PARTIE A- ETAT DES LIEUX .....	6
I. Présentation de la communauté rurale .....	6
I.1. <i>Caractéristiques générales</i> .....	6
I.2. <i>Démographie</i> .....	6
I.3. <i>Activités économiques</i> .....	7
I.4. <i>Infrastructures de base (autres que l'eau potable et l'assainissement)</i> .....	8
I.5. <i>Acteurs de développement dans la CR</i> .....	9
II. Bilan de l'accès à l'eau potable .....	10
II.1. <i>Ressources en eau</i> .....	10
II.2. <i>Synthèse d'inventaire des infrastructures de production et distribution d'eau</i> .....	10
II.3. <i>Accès à l'eau potable pour les usages domestiques</i> .....	11
II.4. <i>Accès à l'eau potable pour les usages productifs et besoins communautaires</i> .....	12
II.5. <i>Conclusions</i> .....	12
III. Bilan de l'accès à l'assainissement.....	12
III.1. <i>Synthèse des inventaires d'infrastructures d'assainissement</i> .....	12
III.2. <i>Accès à l'assainissement individuel</i> .....	13
III.3. <i>Accès à l'assainissement pour les services sociaux de base</i> .....	13
III.4. <i>Conclusions</i> .....	13
PARTIE B- PLAN D'INVESTISSEMENT .....	14
I. Objectifs pour 2015 .....	14
I.1. <i>Eau potable</i> .....	14
I.2. <i>Assainissement</i> .....	14
II. Résultats attendus en 2015 .....	14
II.1. <i>Eau potable</i> .....	14
II.2. <i>Assainissement</i> .....	14
III. Composantes du PLHA.....	15
III.1. <i>Développement des infrastructures d'eau potable</i> .....	15
III.2. <i>Développement des infrastructures d'assainissement</i> .....	15
III.3. <i>Mesures d'accompagnement</i> .....	16
IV. Coûts et plan de financement.....	17
IV.1. <i>« Composante développement des infrastructures d'eau potable »</i> .....	17
IV.2. <i>« Composante développement des infrastructures d'assainissement »</i> .....	18
IV.3. <i>Composante « mesures d'accompagnement »</i> .....	18
IV.4. <i>Récapitulatif et plan de financement</i> .....	19
PARTIE C-PLAN D'ACTION TRIENNAL.....	20
I. Opérations en cours.....	20
I.1. <i>Opérations en cours d'exécution ou en attente de démarrage</i> .....	20
II. Opérations prioritaires.....	20
II.1. <i>Eau potable</i> .....	20
II.2. <i>Assainissement</i> .....	20
PARTIE D-ANNEXES .....	I
Annexe I : Définitions relatives au calcul des taux d'accès.....	I
Annexe II : Tableau de bord du plan d'action .....	II
Annexe III : Fiches APS .....	III



Annexe IV : Cartes .....	VIII
Annexe V : Données d'inventaires .....	VIII
Annexe VI : Documents administratifs .....	VIII



## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Caractéristiques démographiques de la CR.....	6
Tableau 2 : Localités .....	6
Tableau 3 : Estimation du cheptel permanent de la CR.....	7
Tableau 4 : Caractéristiques des nappes et qualité des eaux.....	10
Tableau 5 : Caractéristiques des réseaux AE (M) V et AEV de la CR.....	11
Tableau 6 : Taux d'accès à l'eau potable dans la CR .....	11
Tableau 7 : Inventaire des infrastructures d'assainissement.....	13
Tableau 8 : Liste des projets d'eau potable avec leur priorité .....	15
Tableau 9 : Liste des projets d'assainissement communautaire avec leur priorité .....	16
Tableau 10 : Récapitulatif des coûts estimatifs des infrastructures d'eau potable.....	18
Tableau 11 : Récapitulatif des coûts estimatifs des infrastructures d'assainissement.....	18
Tableau 12 : Récapitulatif des coûts des mesures d'accompagnement.....	19



## FICHE DE SYNTHESE PLHA

Communauté rurale de Prokhane, Région de Kaolack	
<b>Données de base</b>	<p><b>Population</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Population 2003                    22 764    habitants                    RGPH III</li> <li>▪ Taux de croissance                    2,5    %                    RGPH III</li> <li>▪ Population 2006                    24 514    habitants                    Recensement administratif</li> <li>▪ Population 2015                    30081    habitants                    Projection</li> </ul> <p><b>Accès à l'eau potable et à l'assainissement en 2006</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Taux d'accès à l'eau potable                    96,2 %</li> <li>▪ Taux de desserte en eau potable                    82,2 %</li> <li>▪ Taux d'accès à l'assainissement</li> </ul>
	<p><b>Objectifs</b></p> <p><b>Objectifs globaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réalisation des objectifs du PLD</li> <li>▪ Accès à l'eau potable et l'assainissement pour toute la population de la CR</li> </ul> <p><b>Objectifs globaux pour 2015</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Taux d'accès à l'eau potable                    82%                    au minimum                    PEPAM</li> <li>▪ Taux d'accès à l'assainissement                    59%</li> </ul>
<b>Résultats atteints 2015</b>	<p><b>à en</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 24 666 personnes avec accès adéquat à l'eau potable</li> <li>▪ 17 748 personnes avec accès adéquat à l'assainissement</li> <li>▪ toutes les infrastructures socio-économiques avec accès à l'assainissement</li> </ul>
<b>Composantes et activités du PLHA</b>	<p><b>1. Développement des infrastructures d'eau potable</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Renforcement et extension de réseau de 2 AEMV</li> <li>▪ Construction de 3 nouvelles (AEMV)</li> </ul> <p><b>2. Développement des infrastructures d'assainissement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Construction de 19 édicules pour infrastructures scolaires</li> <li>▪ Construction de 11 édicules pour infrastructures sanitaires</li> <li>▪ Constructions de 1719 systèmes d'assainissement individuel</li> </ul> <p><b>3. Mesures d'accompagnement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ IEC et renforcement des capacités pour l'eau potable</li> <li>▪ IEC et renforcement des capacités pour l'assainissement</li> <li>▪ Études et activités spécifiques</li> </ul>
<b>Coût et plan de financement</b>	<p><b>Coût du programme : 1 742 838 167 FCFA HT dont</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Infrastructures d'eau potable : 1 196 382 167 <b>FCFA (68,65 %)</b></li> <li>▪ Infrastructures d'assainissement : 427 850 000 FCFA (24,55 %)</li> <li>▪ Mesures d'accompagnement : 118 600 000 FCFA (6,80 %)</li> </ul> <p><b>Coût par habitant desservi : 73 828 F CFA</b></p> <p><b>Plan de financement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Communauté et populations : 108 534 108 FCFA (6,23 %)</li> <li>▪ Partenaires au développement : 1 634 259 349 FCFA (93,77 %)</li> </ul>



## PARTIE A- ETAT DES LIEUX

### I. PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE RURALE

#### I.1. Caractéristiques générales

Prokhane est une Communauté rurale de l'arrondissement de Paoskoto qui appartient au département de Niore dans la région de Kaolack

- **Situation géographique**

La communauté rurale de Prokhane est limitée:

- Au nord, par les communautés rurales de Taïba Niassène et de Paoskoto ;
- Au sud, par la république de Gambie ;
- A l'ouest, par l'arrondissement de Wack Ngouna ;
- Et enfin à l'est, par la collectivité locale de Paoskoto et l'arrondissement de Médina Sabakh.

Elle couvre une superficie de 255 Km<sup>2</sup> répartie comme suit : Superficie cultivable : 14 907,7 ha ;

- Superficie cultivée : 10 592,3 ha.

La carte de localisation de la communauté rurale est en annexe

- **Climat**

Le climat est de type soudano - sahélien avec deux saisons distinctes : une saison des pluies qui dure environ quatre mois (juin-septembre) avec des températures de pointes de 40°C et une saison sèche d'environ huit mois (octobre-mai) avec des températures variant entre 20°C et 30°C.

#### I.2. Démographie

- **Populations**

Le dernier recensement actualisé en 2006 donne une estimation de la population à 24514 habitants, repartis dans 59 villages.

La densité est estimée à 96,13% habitants /km<sup>2</sup>

**Tableau 1 : Caractéristiques démographiques de la CR**

Démographie	2003	Est.2006	Est.2015
Population CR	22764	24514	30081

*Population 2003 = données du RGPH III*

**Tableau 2 : Localités**

Classe de population	1	2	3
Nb. de localités	4	16	40
Population H 2015	10043	10726	9312
% pop. totale	33	36	31
% Nb. localités	7	27	67

*Classe population : 1= Pop ≥ 1000 hab. 2 = 500 ≤ pop <1000 3 = pop < 500*

Cette répartition est caractérisée par le nombre important de petits villages de moins 500 habitants (40 villages).



### I.3. Activités économiques

#### • Agriculture

L'économie de la communauté rurale repose essentiellement sur l'agriculture qui constitue d'une part la principale source de revenus des populations et d'autre part la grande activité consommatrice de main d'œuvre. Seulement, l'agriculture est tributaire de la pluviométrie, la rendant ainsi aléatoire.

Les systèmes agraires sont dominés par les exploitations de type familial.

Les principales spéculations présentes dans la communauté rurale sont par ordre décroissant : l'arachide (47% des terres emblavées), le mil (36%), le maïs (16%), le pastèque (10%), le sorgho (1,06%) et le manioc (0,6%).

La production maraîchère est surtout concentrée dans les zones d'implantation des forages. C'est le cas de Prokhane Ouolof et Keur Moussa Frontière.

La faiblesse des activités maraîchères est essentiellement due à l'insuffisance de l'eau et au quasi inexistance de périmètres aménagés. Ceci constitue un frein au développement du maraîchage qui aurait du être une source de revenus très appréciable.

#### • Élevage

L'élevage est de type extensif avec un système de gestion traditionnel et contemplatif.

Elle joue un rôle très important dans l'économie de la communauté rurale. Ce rôle important de l'élevage peut être écuré dans le secteur agricole où les animaux de trait (chevaux, ânes, bœufs de labour) ont permis la modernisation de l'agriculture et l'augmentation des rendements.

La restauration des sols passe par l'emploi de fumier, en général et de l'application de certaines techniques culturales appropriées. La communauté rurale se trouvant dans la zone sylvo-pastorale, l'élevage constitue une essentielle source de revenus pour les populations.

L'insuffisance des pâturages et des zones de transhumance est un constat établi dans la communauté rurale. Ceci mène souvent à des problèmes d'alimentation du bétail, mais surtout à des conflits entre agriculteurs et éleveurs.

Des problèmes d'accès à l'eau, avec l'assèchement rapide des mares, sont également notés dans ce secteur.

La région enregistre annuellement un important flux d'animaux en transhumance pendant la saison sèche.

**Tableau 3 : Estimation du cheptel permanent de la CR**

Catégorie	Bovins	Ovins / Caprins	Equins	Asins	Total UBT	UBT/pers
Effectifs	14242	15657	3229	1745	16377	0,67
Valeur UBT	0,73	0,12	1,00	0,50		

#### • Commerce

Il est peu développé dans la communauté rurale de Prokhane car elle n'abrite qu'un seul marché.

Ce marché polarise tous les villages de la collectivité locale. En outre, les villages sont pourvus d'infrastructures commerciales qui se résument à :



- 01 marché permanent comprenant 2 halls en état de dégradation très avancée et 69 boutiques à Prokhane ;
- 87 boutiques villageoises pour faciliter l'approvisionnement des populations en denrées de première nécessité.

#### **I.4. Infrastructures de base (autres que l'eau potable et l'assainissement)**

##### **• Éducation**

Le secteur éducatif dans sa globalité est considéré par les populations de la localité comme un pilier pour un développement durable.

Cependant ce secteur accuse un grand retard par rapport aux autres localités de l'arrondissement de Paoskoto.

En effet, la communauté rurale compte :

- 18 écoles primaires composées de 54 classes en dur, 20 abris provisoires pour un effectif de 3 422 élèves.
- 01 Collèges d'enseignement moyen (CEM) de 120 élèves à Prokhane crée en 2004
- 07 Cantines scolaires
- 21 classes d'alphabétisation, en langue nationale
- 85 écoles arabo coraniques ou « Daaras » de 2 550 « talibés »
- 01 école franco arabe « Mame Diara Bousso » qui compte 1 200 élèves âgés de 8 à 12 ans

##### **• Santé**

Au niveau de la communauté rurale nous distinguons les infrastructures suivantes :

- 01 poste de santé avec une maternité rurale à Prokhane qui a été réalisé en 1980. Il polarise 33 villages pour une population estimée à 10 735 habitants.
- 01 poste de santé avec une maternité rurale à Keur Moussa Frontière construit en 1962. Ce poste polarise 20 villages avec une population de 6758 habitants.
- 14 Cases de santé réparties à travers les zones (Prokhane 7, Keur Moussa Frontière 3 et Keur Sette Diakhou 4) dont les 55% ne sont non fonctionnelles.

Concernant le personnel, nous pouvons noter deux types qui sont :

- Un personnel médical composé de deux infirmiers chef de poste (01 à Prokhane, 01 à Keur Moussa Frontière).
- Un personnel Paramédical qui se résume à :
  - 19 matrones évoluant au niveau des postes et cases de santé
  - 27 agents de santé communautaires (ASC) recensés au niveau des postes et cases de santé.
  - 27 Relais communautaires qui servent de trait d'union entre la population et le personnel médical.
  - 01 volontaire de santé communautaire affecté à la communauté rurale de Prokhane par le service civique nationale.

Notons que le taux de couverture sanitaire de la localité est acceptable : 1 ICP pour 11 128 habitants. Ceci est plus ou moins en phase avec la norme OMS préconisant 1 infirmier pour 10 000 habitants.

Les principales maladies enregistrées au niveau de la localité sont :

- le paludisme ;
- les maladies diarrhéiques ;



- les morsures de serpents ;
- les infections aiguës.

- **Pistes de production, réseaux publics électriques, téléphone et électricité**

Excepté le tronçon routier Nioro – Prokhane long de 8km, le réseau routier est inexistant dans la communauté rurale de Prokhane où le chef lieu de la collectivité locale n'est relié aux communautés riveraines que par des pistes sablonneuses qui deviennent peu praticables voire impraticables en période hivernale.

Quant à la téléphonie rurale, elle est très développée avec une centrale téléphonique qui dessert tout le village de Prokhane. Le réseau mobile est existant avec la présence des deux opérateurs : Orange et Tigo.

En ce qui concerne l'électrification, les villages de Prokhane et Keur Moussa Frontière sont électrifiés.

### **I.5. Acteurs de développement dans la CR**

Dans cette localité nous avons de nombreuses organisations communautaires de bases qui sont :

- 24 groupements villageois ;
- 22 GIE ;
- 19 comités de gestion ;
- 72 GPF dont 29 fédérés à la case foyer Nioro du Rip ;
- 19 APE ;
- 38 associations des jeunes ;
- 49 Organisations religieuses dont la majorité est d'obédience Mouride.

À la différence des groupements, les associations de développement existent en petit nombre. Ces structures sont pour la plupart pilotés par des ressortissants résidents à Dakar. Cette proximité avec les hautes sphères de l'administration aide les ressortissants dans leur action de promotion de la collectivité locale.

En outre, il existe l'association des chefs de village qui joue le rôle de régulateur social. Elle a pour mission de promouvoir le dialogue social, de définir une stratégie de mobilisation de la taxe rurale.

L'apport externe pour le développement d'une communauté constitue toujours un appui majeur. C'est ainsi que, dans sa mission de promotion du développement local, le conseil rural de Prokhane est soutenu par certains partenaires au développement que sont essentiellement :

- ADEL ;
- AFRICARE ;
- ANCAR;
- DISC ;
- PROMER ;
- PARPEBA ;
- PBA (ex Pro CR)
- PRODEFI ;
- PAPEL ;
- Plan international ;



## II. BILAN DE L'ACCES A L'EAU POTABLE

### II.1. Ressources en eau

- **Eaux de surface**

Les eaux de surface sont alimentées par les pluies et remplissent les mares et bas fonds.

- **Eaux souterraines**

Les eaux souterraines proviennent de deux aquifères différents :

- Le complexe continental terminal- Oligo miocène atteint entre 20 et 80 m suivant les zones (zone de Prokhane 28 - 45 m ; zone de Keur Sette Diakhou 35 – 45 m ; zone de Keur Moussa Frontière 35 – 65 m) ;
- L'aquifère maestrichtien beaucoup plus profonde (250 à 400 mètres) est quant à lui captée par les forages et offre des débits assez importants (50m<sup>3</sup>/h).

Ces différentes nappes profondes et semi -profondes sont exploitées pour les divers usages domestiques, sylvo -pastoraux et maraîchers, selon la qualité des eaux captées.

Les caractéristiques des nappes présentes dans la zone figurent dans le tableau récapitulatif ci-après :

**Tableau 4 : Caractéristiques des nappes et qualité des eaux**

Nappes captées	Profondeur	Débit exploitable	Qualité de l'eau					Qualité
			RS mg/l	Chlorure mg/L	Sodium mg/l	Fluorure mg/l	Nitrate mg/l	
Oligo Miocène	80	50	350	200	10	0,1	ND	Très bonne
Maestrichtien	400	50	1500	400	425	1,5	ND	Passable

### II.2. Synthèse d'inventaire des infrastructures de production et distribution d'eau

#### Réseaux AEMV et AEV.

La communauté rurale de Prokhane dispose de trois forages dont deux systèmes AEMV (Prokhane Ouolof et à Keur Moussa Frontière) et un AEV dans Prokhane ouolof.

**L'AEMV de Prokhane Ouolof** dessert plus de 1180 personnes à savoir 810 personnes à Darou Mougnaquene et 370 à Prokhane peulh et une partie de la population de Prokhane Ouolof. Le forage est foncé en 2002 et est équipé d'une pompe de marque Caprari.

L'ouvrage de stockage est constitué d'un château d'eau d'une capacité de 150 m<sup>3</sup> / radier 15 m.

**L'AEMV de Keur Moussa Frontière** dessert 6414 personnes. Le forage a été construit en 1988. Il est équipé d'un moteur thermique de modèle F3L912, marque Deutz, installé en 2005, et d'une pompe électrique immergée fournissant un débit de 40 m<sup>3</sup>/h avec une HMT nominale de 71m.

L'ouvrage de stockage est un château d'eau d'une capacité de 150 m<sup>3</sup> / radier 10 m, il existe également un réservoir au sol d 100m<sup>3</sup>



**L'AEV de Prokhane Ouolof** dessert uniquement dans Prokhane Ouolof. Le forage est équipé d'un groupe électrogène de modèle F3L912, installé en 2004 et d'une pompe de marque Capri. Il dispose d'un château dont la capacité du stockage est de 100 m<sup>3</sup>/ 10m de radier.

**Tableau 5 : Caractéristiques des réseaux AE (M) V et AEV de la CR**

Désignation	N°RH	Desserte		Production - stockage				Distribution						
		Nb loc.	Pop 2006	Énergie	Exhaure	CPJ	stockage	BF	BP	BC	PO	AB	BJ	
Prokhane Ouolof	-	1	4594	GE+ ME	EI		100							
Prokhane Ouolof	-	2	1180	Moteur Thermique	PAV		150							
Keur Moussa Frontière	17-4X-0006	14	6414	Moteur Thermique	PAV		150+100 (Réservoir au sol)	23	-	2	-	1	0	

### Puits modernes

La communauté rurale compte 171 puits modernes dont 103 sont fonctionnels et 68 non fonctionnels, parmi ces derniers 4 sont en cours de forçage dont 1 à Boustane Keur Cheikh Sow ; 2 à Hafia Thiamène ; et 1 à Keur Aly Samba.

## II.3. Accès à l'eau potable pour les usages domestiques

**Taux d'accès.** Le taux d'accès à l'eau potable est de 96,8% pour l'ensemble de la CR, ce qui situe celle-ci dans les CR ayant des taux d'accès acceptables.

Par ailleurs, ce taux pourrait cacher les difficultés d'accès à l'eau de certaines populations la communauté rurale car, malgré l'existence des infrastructures hydrauliques, la communauté rurale de Prokhane reste confronter à des difficultés d'approvisionnement en eau potable causés par plusieurs facteurs que sont entre autres :

- La faible densité du réseau d'adduction d'eau potable due à l'insuffisance de forage et à la sous exploitation du forage de Prokhane ;
- L'assèchement et la vétusté de certains puits.

**Tableau 6 : Taux d'accès à l'eau potable dans la CR**

Communauté rurale	PROKHANE
Code administratif	06323
Population 2004	23424
Taux de croissance	2,5%
Population estimée en 2006	24514
Nb. équivalent points d'eau	106
Taux d'accès	96,8%
Personnes par EPE 2006	231,3

**Bilan EPE.** Le bilan en EPE par localité de la CR fait apparaître un nombre de 106 EPE fonctionnels en 2006 pour une population totale de 24 514 personnes, soit 1 EPE pour 231 personnes, le niveau d'équipement en points d'eau modernes de la CR est en dessous du niveau de desserte standard de 1 EPE pour 300 personnes retenu dans la politique nationale.

Cependant, certaines localités présentent un excédent en EPE, au même moment où d'autres localités comme Prokhane Peulh, Médina Ndiobéne, Ndiobéne Banguadjie, ne disposent d'aucun EPE.



**Taux de desserte.** Le taux de desserte en eau potable est de 82,17% pour l'ensemble de la CR.

L'importance de ce taux peut s'expliquer par le fait que la plupart des localités même non desservie par un réseau AEP dispose d'un puits.

#### **II.4. Accès à l'eau potable pour les usages productifs et besoins communautaires**

**Cheptel.** On ne dénombre dans la CR que trois (3) abreuvoirs fonctionnels répartis comme suit : deux (2) à Keur Warr, et un (1) à keur Moussa Frontière.

En outre, les mares temporaires pendant la saison des pluies fournissent un accès supplémentaire à l'eau pour le cheptel.

#### **Infrastructures scolaires et sanitaires.**

Nous avons pu visiter 12 infrastructures scolaires dont 01 ne dispose pas d'ouvrages d'assainissement : c'est l'école primaire de Hafia Thiaméne.

Parmi ces infrastructures aussi, 06 ne disposent pas de point d'eau : keur Babou Diop, Keur Birane Dia, keur Sette Diakhou, Ndienguene Keur Malobé, et 2 écoles à Keur Aly Samba.

Concernant les infrastructures sanitaires, cinq (5) ont été visité, et disposent tous d'ouvrages d'assainissement.

Par ailleurs, les trois (3) cases de santé ne disposent pas de points d'eau (Keur Samba, Keur Babou Diop et Keur Diatta).

Deux infrastructures religieuses (MQ) ont été aussi visitées, et chacune d'elles dispose d'au moins un point d'eau.

Quant au marché permanent (MP) de Prokhane Ouolof, il ne dispose pas de point d'eau.

#### **II.5. Conclusions**

L'approvisionnement en eau potable de la CR se trouve dans une situation acceptable :

- le taux d'accès à l'eau est de 96,7% contre 64% en moyenne nationale (2004) ;
- le taux de desserte établi d'après le bilan EPE est de 82,2% ;
- le taux d'équipement en AEM(V) des petits centres de plus de 1000 habitants est de 75% contre 50% en moyenne nationale (2004).

### **III. BILAN DE L'ACCES A L'ASSAINISSEMENT**

#### **III.1. Synthèse des inventaires d'infrastructures d'assainissement**

**Assainissement collectif.** L'inventaire des infrastructures d'assainissement a concerné les ouvrages d'évacuation et d'isolement des excréta à usage collectif situés à l'intérieur des écoles et collège d'enseignement élémentaire, écoles d'enseignement en arabe, postes de santé, cases de santé, marchés permanents ou hebdomadaires, lieux de culte et autres lieux communautaire.



**Tableau 7 : Inventaire des infrastructures d'assainissement**

Infrastructures	École élémentaire, collège, école arabe	PS/ MR	CS/ Marché perm/ Marché hebdo	Autres infrast.
Nb. infrastructures	12	5	1	1
Nb. édicules existants	14	6	0	1
Nb. édicules adéquats	9	3	0	1
Taux d'équipement	100%	100%	0%	100%
Taux d'équipement adéquat	75%	60%	0%	100%

**Assainissement individuel.** Les enquêtes ménages effectués sur un échantillonnage de 100 concessions dans le village de Prokhane Wolof qui est le chef-lieu de la CR nous a donné les résultats ci- après : 6% des concessions ne disposent d'aucun type de latrines ; 40% disposent de latrines traditionnelles ; et seulement 54% disposent de latrines à fosse septique ou TCM.

### III.2. Accès à l'assainissement individuel

Dans le domaine de l'hygiène et de l'assainissement, les équipements sont encore rudimentaires et en nombre insuffisant.

Le système d'assainissement est peu développé et le type d'édicules dominant reste les latrines traditionnelles.

Une investigation plus approfondie s'avère nécessaire pour préciser le taux d'accès à l'assainissement individuel dans la CR, en prenant notamment en compte le niveau d'adéquation des systèmes par rapport aux standards retenus pour le PEPAM.

### III.3. Accès à l'assainissement pour les services sociaux de base

Il existe un édicule dans presque toutes les infrastructures même s'ils ne sont pas tous fonctionnels, ou alors que leur construction ne répond pas aux normes retenues pour le PEPAM.

Pour illustration, sur les 21 infrastructures recensées : 20 disposent d'édicules et parmi ces derniers 10 sont non fonctionnels.

### III.4. Conclusions

De manière générale, le niveau d'équipement des infrastructures d'assainissement des excréta dans les infrastructures sociales (scolaires, sanitaires) est assez acceptable même s'elles ne sont pas toutes adéquates.

Une étude d'identification d'un sous-projet d'assainissement individuel apparaît nécessaire pour évaluer de manière précise la situation de l'accès, la nature de la demande des ménages et les réponses techniques appropriées (système individuel / semi-collectif, évacuation / traitement / valorisation des boues).



## **PARTIE B- PLAN D'INVESTISSEMENT**

### **I. OBJECTIFS POUR 2015**

#### **I.1. Eau potable**

L'objectif global du PLHA est de fournir un accès adéquat à l'eau potable à la population ainsi que dans toutes les infrastructures socio-économiques de la CR.

L'objectif du plan à l'horizon 2015 est qu'à cette date (i) au minimum 82% de la population de la CR dispose d'un accès adéquat à l'eau potable, et (ii) 100% des infrastructures socio-économiques disposent d'un accès adéquat à l'eau potable.

#### **I.2. Assainissement**

L'objectif global du PLHA est d'assurer un accès adéquat à l'assainissement à la population ainsi que dans toutes les infrastructures socio-économiques de la CR.

L'objectif du plan à l'horizon 2015 est qu'à cette date (ii) 59% de la population de la CR dispose d'un accès adéquat à l'assainissement des excréta et eaux usées, et (ii) 100% des infrastructures éducatives et sanitaires ainsi que tous les marchés soient correctement et durablement assainis.

### **II. RESULTATS ATTENDUS EN 2015**

#### **II.1. Eau potable**

Au terme 41 localités de la CR seront desservies en eau par bornes-fontaines ou branchement particulier.

La densité des points d'eau modernes sera de 1 EPE pour 300 personnes. Pour réaliser l'objectif d'accès en 2015, il faut construire au minimum 68 EPE ce qui permettraient d'atteindre une desserte à 100% dans la CR.

#### **II.2. Assainissement**

Toutes les infrastructures éducatives et sanitaires ainsi que les marchés disposeront d'un édicule public standard, entretenu et fonctionnel.

En 2015, au moins 1719 systèmes d'assainissement, soit 59% des ménages de la communauté rurale disposeront d'un système fonctionnel d'évacuation des excréta et des eaux usées, soit par système autonome de type latrines VIP ou TCM avec BALP, soit par système semi-collectif.

Un service de collecte et de traitement des boues de vidange sera proposé aux ménages à Prokhane, Keur Moussa Frontière, Ndienguene Keur Malobé et Keur Sette Diakhou qui sont les centres les plus peuplés de la communauté rurale.



### III. COMPOSANTES DU PLHA

#### III.1. Développement des infrastructures d'eau potable

Le développement des infrastructures d'eau potable de la CR comprend cinq (5) projets dont :

- ❖ Trois constructions de nouvelles AEMV
  - AEMV de Keur Sette Diakhou
  - AEMV de Keur Illo Ka
  - AEMV de Keur Babou Diop.
- ❖ Deux renforcements et extension de réseaux existants

Au niveau de Prokhane Ouolof, nous avons deux forages dont l'un ne dessert qu'au niveau du chef lieu et un forage qui n'est pas encore équipé.

C'est ainsi que nous prévoyons de renforcer les capacités de production de ces forages et leurs équipements afin d'effectuer des extensions de réseau au niveau des villages situés sur un rayon 6 km.

Concernant le forage de Keur Moussa Poste, il est prévu aussi de renforcer les équipements existants afin de pouvoir faire une extension vers de nouveaux villages.

Toutes les infrastructures seront techniquement conformes aux prescriptions du Manuel des projets d'eau potable et d'assainissement édité par le PEPAM.

Des branchements communautaires vers les écoles et les postes de santé seront intégrés dans chaque projet.

**Tableau 8 : Liste des projets d'eau potable avec leur priorité**

N°	Projet	Priorité	Pop 2015	Nb. EPE	Financement
EP-1	Création d'une AEMV au niveau de KEUR SETTE DIAKHOU.	1	3366	11	CTB
EP-2	Création d'une AEMV au niveau de Keur Babou Diop	2	2768	9	CTB
EP-3	Création d'une AEMV au niveau de KEUR ILO KA .	3	5119	17	CTB
EP-4	-Remise a niveau et extension du réseau de Prokhane Ouolof pour desservir d'autres localités	4	4868	16	CTB
EP-5	Renforcement et extension du réseau de Keur Moussa Poste qui aura aussi à desservir d'autres localités	5	808	3	CTB
<b>TOTAL</b>	<b>CINQ (5) groupes de PROJETS AEP</b>		<b>11810</b>	<b>56</b>	

#### III.2. Développement des infrastructures d'assainissement

Les projets d'édicules publics concernent une construction d'ouvrage d'assainissement adéquat à dix-neuf (19) infrastructures scolaires, onze (11) infrastructures sanitaires, un (1) édicule au marché de Prokhane.

Les édicules seront construits suivant le modèle standard de latrines à fosse ventilée à cabines multiples adopté par le PEPAM, comprenant : un compartiment pour femmes doté de quatre cabines et d'un lavabo, et un compartiment pour hommes doté de trois cabines, trois urinoirs et d'un lavabo.



Un nombre de 1719 systèmes d'assainissement individuel, représentant un accès de 59% des ménages de la CR est à indiqué à titre provisoire, il sera précisé après réalisation de l'étude détaillée de formulation de cette sous composante.

Les types d'ouvrage individuels proposés aux ménages incluront (i) des latrines à fosse ventilée type ventilée avec lave-mains, (ii) des latrines à toilette chasse manuelle avec lave-mains (iii) des bacs à laver puisards. Le principe de mise en œuvre sera basé sur la réponse à la demande des ménages.

Toutes les infrastructures seront techniquement conformes aux prescriptions du Manuel des projets d'eau potable et d'assainissement édité par le PEPAM.

**Tableau 9 : Liste des projets d'assainissement communautaire avec leur priorité**

N°	Priorité	Projet
AS-1	1	Construction édicule CEM POROKHANE
AS-2	2	Construction édicule école primaire KEUR SOUNTOU
AS-3	3	Construction édicule école primaire DAROU MOUGNAGUENE
AS-4	4	Construction édicule école primaire HAFIA THIAMENE
AS-5	5	Construction édicule école primaire KEUR LAHINE GUEYE
AS-6	6	Construction édicule école primaire KEUR WAR
AS-7	7	Construction édicule école primaire KEUR BIRANE DIA
AS-8	8	Construction édicule école primaire KEUR TAMBA
AS-9	9	Construction édicule école primaire KEUR SAMBOYE
AS-10	10	Construction édicule école primaire MEDINA NDI OBENE
AS-11	11	Construction édicule école primaire KEUR SETTE DIAKHOU
AS-12	12	Construction édicule école primaire DAGA ALBOURY
AS-13	13	Construction édicule école primaire POROKHANE TOUCOULEUR
AS-14	14	Construction édicule école primaire KEUR YOUNGA SADIO
AS-15	15	Construction édicule école primaire KEUR NALLA
AS-16	16	Construction édicule école primaire KEUR WOLOME
AS-17	17	Construction édicule école primaire YOUNA
AS-18	18	Construction édicule école primaire NDIAPTO
AS-19	19	Construction édicule école primaire MEDINA MOUNAWARA
AS-20	20	Construction édicule case de santé KEUR LAHINE GUEYE
AS-21	21	Construction édicule case de santé KEUR SOUNTOU
AS-22	22	Construction édicule case de santé KEUR SETTE DIAKHOU
AS-23	23	Construction édicule case de santé DAROU MOUGNAGUENE
AS-24	24	Construction édicule case de santé POROKHANE TOUCOULEUR
AS-25	25	Construction édicule case de santé HAFIA THIAMENE
AS-26	26	Construction édicule case de santé MEDINA OMAR NIANG
AS-27	27	Construction édicule case de santé KEUR ALASSANE KHODIA
AS-28	28	Construction édicule case de santé KEUR SAMBOYE
AS-29	29	Construction édicule case de santé DAROU SAHETTE
AS-30	30	Construction édicule case de santé KEUR DIATTA
AS-31	31	Réhabilitation édicule Marché permanent PROKHANE OUOLOF

### III.3. Mesures d'accompagnement

Le programme de mesures d'accompagnement doit mettre en place les conditions d'un fonctionnement durable des infrastructures réalisées et se scinde en trois volets (i) "IEC et renforcement de capacités pour l'eau potable", (ii) "IEC et renforcement de capacités pour l'assainissement" et (iii) "Études et activités spécifiques".

**"IEC et renforcement de capacités pour l'eau potable"**. Cette sous-composante a pour but la mise en place, sur chacune des 5 AE(M) V de la CR, d'une ASUFOR chargée de la gestion du service de l'eau, conformément aux dispositions de la politique nationale.



Les activités comprendront, pour chacune des 5 ASUFOR (i) l'accompagnement des usagers dans le processus de création de l'ASUFOR jusqu'à sa reconnaissance juridique et l'obtention d'un acte formel de délégation de service par l'État, (ii) la formation des membres des instances dirigeantes de l'ASUFOR (bureau, comité directeur) à l'exercice de leurs responsabilités, (iii) l'appui à l'ASUFOR pour la sélection d'un gérant et sa formation, (iv) l'appui à l'ASUFOR pour la sélection d'un conducteur de forage et sa formation, (v) un appui-conseil auprès des ASUFOR sur une période de six (6) mois après la mise en service.

**"IEC et renforcement de capacités pour l'assainissement"**. Cette sous composante a pour but de mettre en place (i) d'une part, une gestion durable des 31 édicules publics, et (ii) un environnement favorable d'offre et de demande pour la construction et l'entretien des systèmes d'assainissement individuel.

Les activités d'appui à la gestion des 31 édicules publics comprendront (i) l'identification d'un gérant pour chaque édicule public, et (ii) la mise en place d'un système de génération de recettes permettant d'assurer l'entretien des édicules.

Les activités liées à l'assainissement individuel comprendront (i) la sélection, la formation, la motivation et le suivi d'activité de relais féminins chargés d'une mission d'animation-sensibilisation de proximité en vue de susciter et organiser la demande des ménages en systèmes d'assainissement autonome, (ii) l'exécution d'un programme de formation des maîtres d'école et la fourniture de supports pédagogiques en vue de diffuser les bonnes pratiques d'hygiène par le vecteur des enfants, (iii) la sélection, la formation et l'habilitation de maçons à la construction de latrines, (iv) le contrôle de qualité des travaux et le suivi financier du volet assainissement individuel.

**"Études et activités spécifiques"**. Ce volet comprend (i) l'étude de formulation d'une étude de la demande en système d'assainissement et branchements particuliers à l'eau et (ii) un appui-conseil à la CR pour la planification et le suivi-évaluation.

Les activités de l'étude de formulation comprendront (i) une enquête auprès des ménages de la CR qui devra permettre de déterminer avec une précision raisonnable le taux d'équipement en latrines et branchement particulier, (ii) de caractériser la demande des ménages en latrines et branchements (type d'ouvrage, niveau de subvention), et (iii) sous la supervision de la communauté rurale, actualiser les projets d'assainissement individuel et de branchements particuliers, en termes d'objectifs et de moyens.

L'appui-conseil à la CR aura pour but de renforcer ses capacités à utiliser l'outil PLHA pour la programmation annuelle des opérations, la mise à jour périodique des données dans le cadre du suivi-évaluation, et le contrôle de qualité du service fourni par les ASUFOR.

## IV. COÛTS ET PLAN DE FINANCEMENT

### IV.1. « Composante développement des infrastructures d'eau potable »

Le coût estimatif de la composante « développement des infrastructures d'eau potable » s'élève à **1 196 382 167 F CFA**

Il inclut (i) les services d'études techniques d'exécution et de contrôle estimé à 10 % du montant des fournitures et des travaux ; (ii) une provision pour imprévus et divers de 10 %.



**Tableau 10 : Récapitulatif des coûts estimatifs des infrastructures d'eau potable**

N°	Intitulé	Coûts estimatifs F CFA			
		Total travaux	Études et contrôle	IEC et formation	Total général
EP1	- Création d'une AEMV au niveau de KEUR SETTE DIAKHOU	181 825 784	18 182 578	20 000 836	254 014 881
EP2	Création d'une AEMV au niveau de Keur Babou Diop	176 071 510	17 607 151	19 367 866	213 046 527
EP3	Création d'une AEMV au niveau de KEUR ILO KA.	222 066 045	22 206 605	24 427 265	268 699 915
EP4	- Remise a niveau et extension du réseau de Prokhane Ouolof pour desservir d'autres localités	198 852 599	19 885 260	21 873 786	240 611 644
EP5	Renforcement et extension du réseau de Keur Moussa Poste qui aura aussi à desservir d'autres localités	209 929 654	20 992 965	23 092 262	254 014 881
<b>Total</b>		<b>988 745 592</b>	<b>98 874 559</b>	<b>108 762 015</b>	<b>1196382167</b>

#### IV.2. « Composante développement des infrastructures d'assainissement »

Le coût de la composante « développement des infrastructures d'assainissement » s'élève à **427 856 000 F CFA**.

Il inclut (i) les services d'études techniques d'exécution et de contrôle estimé à 10 % du montant des fournitures et des travaux ; (ii) une provision pour imprévus et divers de 10 %

**Tableau 11 : Récapitulatif des coûts estimatifs des infrastructures d'assainissement**

N°	Intitulé	Coûts estimatifs			
		Total travaux FCFA	Études et contrôle FCFA	IEC et formation FCFA	Total général FCFA
<b>Édicules publics</b>					
AS1-19	19 édicules publics pour infrastructure scolaire	76 000 000	7 600 000	8360000	91960000
AS20-30	11 édicules publics pour infrastructures sanitaires	44000000	4400000	4840000	53240000
AS-31	1 édicule public pour infrastructures marchande	4 000 000	400 000	440 000	4 840 000
	<b>Sous total</b>	<b>124000000</b>	<b>12400000</b>	<b>13640000</b>	<b>150040000</b>
<b>Assainissement individuel</b>					
AS-32	1 148 systèmes d'assainissement familiaux	229 600 000	22 960 000	25 256 000	277 816 000
<b>Total</b>		<b>353 600 000</b>	<b>35 360 000</b>	<b>38 896 000</b>	<b>427 856 000</b>

#### IV.3. Composante « mesures d'accompagnement »

Le coût estimatif arrondi de la composante « Mesures d'accompagnement » est de **118 600 000 F CFA.HT**

Ce montant est réparti comme suit :

- volet eau potable **25 000 000 F CFA** ;
- volet assainissement **63 600 000 F CFA** ;
- volet études et activités spécifiques **20 000 000 F CFA**.



**Tableau 12 : Récapitulatif des coûts des mesures d'accompagnement**

N°	Intitulé	Coûts estimatifs F CFA	
		Bases de calcul	Montants
IEC et renforcement de capacité « eau potable »			
ET1	Service de BE/ONG pour mise en place et gestion de l'eau	5 000 000 /ASUFOR	25 000 000
IEC et renforcement de capacités « assainissement »			
ET2	Service de BE/ ONG pour gestion édicules	200 000 / édicule	6 200 000
ET3	Service de BE/ ONG pour assainissement individuel	50 000/latrine	57 400 000
ET4	Services de consultants pour formulation	Forfait	10 000 000
ET5	Appui conseil à la CR (planification et suivi-évaluation)	Forfait	10 000 000
Total composante			118 600 000

#### IV.4. Récapitulatif et plan de financement

Le coût total de mise en œuvre du PLHA s'élève à **1 742 838 167 FCFA HT** sur la période 2008-2010 hors financement déjà acquis.

Le financement du PLHA sera couvert par :

- les populations bénéficiaires ;
- les associations de ressortissants ;
- le budget communautaire ;
- les partenaires en coopération non gouvernemental ;
- l'État.

**Pour le financement les contributions s'établissent comme suit :**

- *Infrastructures eau potable :*
  - populations bénéficiaires et CR une somme inférieure ou égale à 5% du montant total ;
  - État et les bailleurs 95% du montant total.
- *Édicules publics :*
  - CR 10% du montant total ;
  - L'État et les bailleurs 90%.
- *Assainissement individuel :*
  - les ménages 10% ;
  - l'État et les bailleurs 90%.
- *Mesures d'accompagnement :*
  - le CR et les populations bénéficiaires 5% du montant ;
  - L'État et les bailleurs 95% du montant.



## **PARTIE C-PLAN D'ACTION TRIENNAL**

Le plan d'action triennal est glissant et couvre actuellement la période 2008-2010.

### **I. OPERATIONS EN COURS**

#### **I.1. Opérations en cours d'exécution ou en attente de démarrage**

L'opération en cours d'exécution est l'équipement du troisième forage de la communauté rurale.

### **II. OPERATIONS PRIORITAIRES**

#### **II.1. Eau potable**

Les opérations prioritaires sont :

- la création d'une AEMV au niveau de KEUR SETTE DIAKHOU,
- la création d'une AEMV au niveau de Keur Babou Diop,
- la création d'une AEMV au niveau de KEUR ILO KA.

#### **II.2. Assainissement**

Les opérations prioritaires sont :

- la construction d'édicule au CEM POROKHANE,
- la construction des édicules pour l'ensemble des Écoles primaires des villages cités dans la partie développement des infrastructures d'assainissement,
- la construction d'édicule pour case de santé KEUR LAHINE GUEYE
- la construction d'édicules pour le marché permanent de Prokhane.



## PARTIE D-ANNEXES

### ANNEXE I : DEFINITIONS RELATIVES AU CALCUL DES TAUX D'ACCES

- **Point d'eau moderne (PEM)**: point d'accès à l'eau potable retenu comme adéquat dans la stratégie du PEPAM. Quatre types principaux de PEM sont considérés: borne fontaine, branchement particulier, puits moderne protégé avec ou sans pompe à motricité humaine, forage villageois 4" équipé d'une pompe à motricité humaine.

- **Équivalent point d'eau (EPE)**: unité permettant de quantifier le niveau de desserte en eau d'une localité en agrégeant l'ensemble des PEM existants par application d'une table d'équivalence entre les différents types de PEM. Par convention, 1 BF = 1 EPE.

Par convention,  $\Sigma EPE$  = somme des EPE à l'échelle d'une localité

**Table d'équivalence des équivalents points d'eau (EPE)**

Type de Points d'accès	Borne Fontaine (BF)	Branchement Particulier (BP)	Branchement Communautaire (BC)	Station à Charrette (SC ou PO)	Puits Moderne protégé (PM)	Forage avec pompe à Motricité Humaine (FMH)
Nombre d'EPE	1,00	0,05	0,20	1,00	0,5	0,50

Source: Système de planification PROGRES, DGPRE/MH

- **Taux d'accès à l'eau de la CR**: somme de la population des localités de la CR où il existe au moins un PEM (borne-fontaine, puits moderne, forage avec PMH), divisé par la population totale de la CR. Ce taux a été utilisé pour l'état des lieux de l'accès en 2004.

$$\left\{ \frac{\sum_{localités:CR} K_{loc} \cdot Population}{\sum_{Localités:CR} Population} \right\}$$

Où:  $K_{loc}=1$  si  $NbPEM \geq 1$  et  $K_{loc}=0$  si  $NbPEM=0$

- **Taux d'accès raisonnable de la CR**: somme de la population des localités de la CR où il existe au moins un PEM (borne-fontaine, puits moderne, forage avec PMH) + somme de la population des localités situées à moins de 1 km de ces localités, le tout divisé par la population totale de la CR. Ce taux a été utilisé pour l'état des lieux de l'accès en 2004. Son calcul nécessite le recours à une application SIG.

- **Taux de desserte en eau de la CR**: somme de la population desservie par PEM divisé par la population totale de la CR. Pour chaque localité où il existe au moins un PEM, la population desservie est égale à la population de la localité si le ratio  $[Population]/[\Sigma EPE]/300$  est inférieur à 1. Dans le cas contraire, la population desservie est égale au nombre de EPE de la localité multiplié par 300.

$$\left\{ \frac{\sum_{localités:CR, \sum EPE > 0} (J_{loc} \cdot Pop + (1 - J_{loc}) \cdot 300 \cdot \sum EPE)}{\sum_{Localités:CR} Population} \right\}$$

où:  $J_{loc} = 1$  si  $Pop/300/\Sigma EPE < 1$  et

$J_{loc} = 0$  si  $Pop/300/\Sigma EPE \geq 1$

Ce taux ne peut être calculé qu'après un inventaire exhaustif des points d'accès à l'eau de la CR, qui est effectué dans le cadre des études de PLHA.

**Coût par habitant desservi**: Coût de la composante infrastructure eau rapporté à la somme des populations desservies par chaque projet.



## ANNEXE II : TABLEAU DE BORD DU PLAN D'ACTION

Ce tableau restitue l'ensemble des opérations en cours ou préparation dans le domaine l'eau potable et de l'assainissement

Identifiant du projet	Intitulé	Partenaires	Situation
EP1	Création d'une AEMV au niveau de KEUR SETTE DIAKHOU	Coopération Technique Belge	Étude APS réalisée
EP2	Création d'une AEMV au niveau de Keur Babou Diop	Coopération Technique Belge	Étude APS réalisée
EP3	Création d'une AEMV au niveau de KEUR ILO KA .	Coopération Technique Belge	Étude APS réalisée
EP4	Remise a niveau et extension du réseau de Prokhane Ouolof pour desservir d'autres localités	Coopération Technique Belge	Étude APS réalisée
EP5	Renforcement et extension du réseau de Keur Moussa Poste qui aura aussi à desservir d'autres localités	Coopération Technique Belge	Étude APS réalisée
AS1-19	19 édicules publics pour infrastructure scolaire	Coopération Technique Belge	Étude APS réalisée
AS20-30	11 édicules publics pour infrastructures sanitaires	Coopération Technique Belge	Étude APS réalisée
AS-31	1 édicule public pour infrastructure marchande	Coopération Technique Belge	Étude APS réalisée
AS-32	1 148 systèmes d'assainissement familiaux	Coopération Technique Belge	Étude APS réalisée



### ANNEXE III : FICHES APS

Code CR                      Communauté rurale                      Région                      Fiche APS N°  
 06323                      PROKHANE                      KAOLACK                      1

**Objet des travaux**

Remise à niveau AE(M)V existante  
 Extension de réseau vers nouvelle(s)

**localité(s)**

Construction nouvelle AE(M)V  
 Construction puits moderne  
 Construction forage PMH  
 Autre

**Observations**

**Localité(s) bénéficiaire(s) et demande en eau**

Code loc	Nom localité	Pop	UBT	Autres	Demande en eau (m3/j)			
					Pop	UBT	Autre	Total
06323048	<b>PROKHANE OUOLOF</b>	5637	1754		197	70		267
06323002	BOUSTANE KEUR CHEIKH SOW	134	82		5	3		8
06323008	KEUR ABDOU BOURY	55	17		2	1		3
06323011	KEUR ANTOU MBAYE	147	199		5	8		13
06323014	KEUR BANA	119	18		4	1		5
06323024	KEUR NAIMBELLY	37	17		1	1		2
06323027	KEUR SAMBA NDOUKOU	287	131		10	5		15
06323034	KEUR YERO SY	184	43		6	2		8
06323036	MAMBY WOLOF	296	117		10	5		15
06323050	PROKHANE TOUCOULEUR	526	249		18	10		28
06323045	NDIENGUENE KEUR MAMOUR	1392	17		49	1		49
06323052	SAM KEUR TOUBEYE	188	43		7	2		8
06323051	SAM KEUR SACOUMBA	69	43		2	2		4
06323016	KEUR BIRANE DIA	710	332		25	13		38
		<b>4144</b>	<b>1309</b>		<b>145</b>	<b>52</b>		<b>197</b>

**Quantitatifs et coût estimatif des travaux**

Code	Descriptif	Unité	Qté	Coût U	Coût total
BF	Borne fontaine	U	14	500 000	6906540
BC	Branchement communautaire	U	2	150000	300000
BP	Branchement particulier	U	125	50000	6261595
AB	Abreuvoir	U	2	2500000	5000000
CP	Canalisation de transport	ml	16789	6 000	100734000
CS	Canalisation de distribution	ml	2763	4 000	11050464
CE 200/20	Château d'eau 200m3/20	U	1	50 000 000	50000000
CLO	Clôture de 50x50m	ml	200	10 000	2000000
EPI	Électropompe immergée + armoire	U	1	4 000 000	4000000
LMT	Ligne d'alimentation MT	ml	500	12 000	6000000
MT/BT	Poste transformateur MT/BT	U	1	5 000 000	5000000
CPT20	Compteur borne-fontaine	U	18	50 000	900000
CPT40	Compteur abreuvoir, potence, etc.	U	2	100 000	200000
CPTSF	Compteur + tuyauterie sortie forage	U	1	500 000	500000
<b>Total travaux (FCFA HT)</b>					<b>198 852 599</b>
<b>Etudes et contrôle 10% travaux (FCFA HT)</b>					<b>19 885 260</b>
<b>IEC et formation 10% travaux + contrôle (FCFA HT)</b>					<b>21 873 786</b>
<b>Total général (FCFA HT)</b>					<b>240 611 644</b>



**Code CR** 06323      **Communauté rurale** PROKHANE      **Région** KAOLACK      **Fiche APS N°** 2

**Objet des travaux**

Remise à niveau AE(M)V existante  
Extension de réseau vers nouvelle(s)

**localité(s)**

Construction nouvelle AE(M)V  
Construction puits moderne  
Construction forage PMH  
Autre

**Observations**

**Localité(s) bénéficiaire(s) et demande en eau**

Code loc	Nom localité	Pop	UBT	Autres	Demande en eau (m3/j)			
					Pop	UBT	Autre	Total
<b>Localités desservies</b>								
<b>06323023</b>	<b>KEUR MOUSSA POSTE</b>	1876	521		66	21		87
06323005	DAROU SAHETTE	264	84		9	3		13
06323009	KEUR ALASSANE KHODIA	642	433		22	17		40
06323017	KEUR DEMBA DIABY	151	43		5	2		7
06323028	KEUR SAMBOYE	649	284		23	11		34
06323032	KEUR WAR	453	612		16	24		40
06323035	KEUR YOUNGA SADIO	425	461		15	18		33
06323039	MBOULEDI	187	180		7	7		14
06323041	MEDINA MOUNAWARA	603	163		21	7		28
06323043	NDIAPTO	401	426		14	17		31
06323044	NDIENGUENE KEUR MALOBE	1392	715		49	29		77
06323046	TOUBA PROKHANE	123	48		4	2		6
06323055	YOUNA	401	236		14	9		23
<b>Total localités desservies</b>		<b>9441</b>	<b>4205</b>		<b>330</b>	<b>168</b>		<b>499</b>
06323022	KEUR LALLY	153	124		5	5		10
06323046	NDIOBENE BANGADJI	306	404		11	16		27
06323033	KEUR WOLOM	183	34		6	1		8
06323006	FASS KEUR OMAR SOKHNA	87	37		3	1		5
06323019	KEUR DIOUMA DIALLO	79	265		3	11		13
<b>TOTAL</b>		<b>808</b>	<b>863</b>		<b>28</b>	<b>35</b>		<b>63</b>

**Quantitatifs et coût estimatif des travaux**

Code	Descriptif	Unité	Qté	Coût U	Coût total
BF	Borne fontaine	U	3	500000	1346498
BP	Branchement particulier	U	24	50000	1220760
AB	Abrevoir	U	1	2500000	2500000
CP	Canalisation de transport	ml	6993	6 000	41958000
CS	Canalisation de distribution	ml	539	4 000	2154396
CE 400/20	Château d'eau 400m3/20	U	1	150 000 000	150000000
EPI	Électropompe immergée + armoire	U	1	4 000 000	4000000
GE	Groupe électrogène	U	1	6 000 000	6000000
CPT20	Compteur borne-fontaine	U	3	50 000	150000
CPT40	Compteur abrevoir, potence, etc.	U	1	100 000	100000
CPTSF	Compteur + tuyauterie sortie forage	U	1	500 000	500000
<b>Total travaux (FCFA HT)</b>					<b>209 929 654</b>
<b>Etudes et contrôle 10% travaux (FCFA HT)</b>					<b>20 992 965</b>
<b>IEC et formation 10% travaux + contrôle (FCFA HT)</b>					<b>23 092 262</b>
<b>Total général (FCFA HT)</b>					<b>254 014 881</b>



**Code CR**                      **Communauté rurale**                      **Région**                      **Fiche APS N°**  
 06323                      PROKHANE                      KAOLACK                      3

**Objet des travaux**

Remise à niveau AE(M)V existante  
 Extension de réseau vers nouvelle(s) localité(s)

**Construction nouvelle AE(M)V**

Construction puits moderne  
 Construction forage PMH  
 Autre

**Observations**

**Localité(s) bénéficiaire(s) et demande en eau**

Code loc	Nom localité	Pop	UBT	Autres	Demande en eau (m3/j)			
					Pop	UBT	Autre	Total
06323029	KEUR SETTE DIAKHOU	1138	605		40	24		64
06323013	KEUR BABOU NGONE	393	285		14	11		25
06323038	MBAPP	269	98		9	4		13
06323026	KEUR OMAR SABALLY	281	124		10	5		15
06323030	KEUR SOUNTOU	901	452		32	18		50
06323053	SOTOKOYE	385	181		13	7		21
<b>Total</b>		<b>3366</b>	<b>1745</b>		<b>118</b>	<b>70</b>		<b>188</b>

**Quantitatifs et coût estimatif des travaux**

Code	Descriptif	Unité	Qté	Coût U	Coût total
BF	Borne fontaine	U	11	500000	5609902
BC	Branchement communautaire	U	1	150000	150000
BP	Branchement particulier	U	102	50000	5086040
AB	Abreuvoir	U	2	2500000	5000000
CP	Canalisation de transport	ml	11034	6000	66204000
CS	Canalisation de distribution	ml	2244	4000	8975843
CE 150/20	Château d'eau 150m3/20	U	1	40 000 000	40000000
CAB	Cabine pompage	U	1	2 500 000	2500000
LOG	Logement conducteur	U	1	5 000 000	5000000
CLO	Cloture50*50m	ml	200	10 000	2000000
EPI	Electropompe immergée + armoire	U	1	4 000 000	4000000
GE	Groupe électrogène	U	1	6 000 000	6000000
FO	Forage de production	U	1	30 000 000	30000000
CPT20	Compteur borne-fontaine	U	12	50 000	600000
CPT40	Compteur abreuvoir, potence, etc.	U	2	100 000	200000
CPTSF	Compteur + tuyauterie sortie forage	U	1	500 000	500000
<b>Total travaux (FCFA HT)</b>					<b>181 825 784</b>
<b>Etudes et contrôle 10% travaux (FCFA HT)</b>					<b>18 182 578</b>
<b>IEC et formation 10% travaux + contrôle (FCFA HT)</b>					<b>20 000 836</b>
<b>Total général (FCFA HT)</b>					<b>220 009 199</b>



**Code CR**                      **Communauté rurale**                      **Région**                      **Fiche APS N°**  
 06323                      PROKHANE                      KAOLACK                      4

**Objet des travaux**

Remise à niveau AE(M)V existante  
 Extension de réseau vers nouvelle(s) localité(s)

**Construction nouvelle AE(M)V**

Construction puits moderne  
 Construction forage PMH  
 Autre

**Observations**

**Localité(s) bénéficiaire(s) et demande en eau**

Code loc	Nom localité	Pop	UBT	Autres	Demande en eau (m3/j)			
					Pop	UBT	Autre	Total
06323020	KEUR ILLO KA	535	437		19	17		36
06323007	HAFIA THIAMENE	677	198		24	8		32
6323042	MEDINA NDIOBENE	358	188		13	8		20
6323047	PAKALA NGAGNE	231	246		8	10		18
6323057	DAGA DIOGOP	266	52		9	2		11
06323058	NDIAWENE IBRA	87	19		3	1		4
06323010	KEUR ALY SAMBA	708	247		25	10		35
	MEDINA OMAR NIANG	913	592		32	24		56
	Médina Salam	101	0		4	0		4
06323015	KEUR BIDJI AWA	591	522		21	21		42
06323021	KEUR LAHINE GUEYE	652	479		23	19		42
<b>Total</b>		<b>5 119</b>	<b>2981</b>		<b>179</b>	<b>119</b>		<b>298</b>

**Quantitatifs et coût estimatif des travaux**

Code	Descriptif	Unité	Qté	Coût U	Coût total
BF	Borne fontaine	U	17	500000	8532450
BC	Branchement communautaire	U	2	150000	300000
BP	Branchement particulier	U	155	50000	7735675
AB	Abreuvoir	U	1	2500000	2500000
CP	Canalisation de transport	ml	14716	6000	88296000
CS	Canalisation de distribution	ml	3413	4000	13651920
CE 200/20	Château d'eau 200m3/20	U	1	50000000	50000000
CAB	Cabine pompage	U	1	2500000	2500000
LOG	Logement conducteur	U	1	5000000	5000000
CLO	Clôture	ml	200	10000	2000000
EPI	Electropompe immergée + armoire	U	1	4000000	4000000
GE	Groupe électrogène	U	1	6000000	6000000
FO	Forage de production	U	1	30000000	30000000
CPT20	Compteur borne-fontaine	U	19	50000	950000
CPT40	Compteur abreuvoir, potence, etc.	U	1	100000	100000
CPTSF	Compteur + tuyauterie sortie forage	U	1	500000	500000
<b>Total travaux (FCFA HT)</b>					<b>222 066 045</b>
<b>Etudes et contrôle 10% travaux (FCFA HT)</b>					<b>22 206 605</b>
<b>IEC et formation 10% travaux + contrôle (FCFA HT)</b>					<b>24 427 265</b>
<b>Total général (FCFA HT)</b>					<b>268 699 915</b>



**Code CR**                      **Communauté rurale**                      **Région**                      **Fiche APS N°**  
 06323                      PROKHANE                      KAOLACK                      5

**Objet des travaux**

Remise à niveau AE(M)V existante  
 Extension de réseau vers nouvelle(s) localité(s)

**Construction nouvelle AE(M)V**

Construction puits moderne  
 Construction forage PMH  
 Autre

**Observations**

**Localité(s) bénéficiaire(s) et demande en eau**

Code loc	Nom localité	Pop	UBT	Autres	Demande en eau (m3/j)			
					Pop	UBT	Autre	Total
06323029	KEUR BABOU DIOP	612	712		21	28		49
06323054	TAWA RIP	266	252		9	10		19
06323025	KEUR NALLA	420	237		15	9		24
06323001	BOULIBOCKY	260	135		9	5		15
06323031	KEUR TAMBA	512	371		18	15		33
06323037	MANCKA COUNDA RIP	242	273		8	11		19
06323018	KEUR DIATA	379	153		13	6		19
06323059	SANTHIE BAKARY	77	189		3	8		10
<b>Total</b>		<b>2768</b>	<b>2322</b>		<b>97</b>	<b>93</b>		<b>190</b>

**Quantitatifs et coût estimatif des travaux**

Code	Descriptif	Unité	Qté	Coût U	Coût total
BF	Borne fontaine	U	9	500000	4612852
BC	Branchement communautaire	U	2	150000	300000
BP	Branchement particulier	U	84	50000	4182096
AB	Abreuvoir	U	2	2500000	5000000
CP	Canalisation de transport	m	10641	6000	63846000
CS	Canalisation de distribution	m	1845	4000	7380563
CE 150/20	Château d'eau 150m3/20	U	1	4000000	4000000
CAB	Cabine pompage	U	1	2500000	2500000
LOG	Logement conducteur	U	1	5000000	5000000
CLO	Clôture	m	200	10000	2000000
EPI	Électropompe immergée + armoire	U	1	4000000	4000000
GE	Groupe électrogène	U	1	6000000	6000000
FO	Forage de production	U	1	3000000	3000000
CPT20	Compteur borne-fontaine	U	11	50000	550000
CPT40	Compteur abreuvoir, potence, etc.	U	2	100000	200000
CPTSF	Compteur + tuyauterie sortie forage	U	1	500000	500000
<b>Total travaux (FCFA HT)</b>					<b>176 071 510</b>
<b>Etudes et contrôle 10% travaux (FCFA HT)</b>					<b>17 607 151</b>
<b>IEC et formation 10% travaux + contrôle (FCFA HT)</b>					<b>19 367 866</b>
<b>Total général (FCFA HT)</b>					<b>213 046 527</b>



## **ANNEXE IV : CARTES**

Carte de localisation  
Carte de répartition de la population  
Carte des puits modernes  
Carte des forages  
Carte EPE  
Carte des infrastructures planifiées  
Carte qualités des eaux



## ANNEXE V : DONNEES D'INVENTAIRES

Inventaire des localités et de la population de la communauté rural

Num_Loc	Nom_Loc	Pop 2006
06323001	BOULIBOCKY	212
06323002	BOUSTANE KEUR CHEIKH SOW	109
06323003	DAGA ALBOURY	408
06323004	DAROU MOUGNAGUENE	810
06323005	DAROU SAHETTE	215
06323006	FASS KEUR OMAR SOKHNA	71
06323007	HAFIA THIAMENE	552
06323008	KEUR ABDOU BOURY	45
06323009	KEUR ALASSANE KHODIA	523
06323010	KEUR ALY SAMBA	577
06323011	KEUR ANTOU MBAYE	120
06323012	KEUR BABOU DIOP	499
06323013	KEUR BABOU NGONE	320
06323014	KEUR BANA	97
06323015	KEUR BIDJI AWA	482
06323016	KEUR BIRANE DIA	579
06323017	KEUR DEMBA DIABY	123
06323018	KEUR DIATA	309
06323019	KEUR DIOUMA DIALLO	64
06323020	KEUR ILLO KA	436
06323021	KEUR LAHINE GUEYE	531
06323022	KEUR LALLY	125
06323023	KEUR MOUSSA FRONTIERE	1529
06323024	KEUR NAIMBELLY	30
06323025	KEUR NALLA	342
06323026	KEUR OMAR SABALLY	229
06323027	KEUR SAMBA NDOUKOU	234
06323028	KEUR SAMBOYE	529
06323029	KEUR SETTE DIAKHOU	
	Keur Sette Peulh	927
06323030	KEUR SOUNTOU	734
06323031	KEUR TAMBA	417
06323032	KEUR WAR	369
06323033	KEUR WOLOM	149
06323034	KEUR YERO SY	150
06323035	KEUR YUGA SADIO	346
06323036	MAMBY WOLOF	241
06323037	MANCKA COUNDA RIP	197
06323038	MBAPP	219
06323039	MBOULEDI	152
06323041	MEDINA MOUNAWARA	491
06323042	MEDINA NDI OBENE	292
06323043	NDIAPTO	327
06323044	NDIENGUENE KEUR MALOBE	1134
06323045	NDIENGUENE KEUR MAMOUR	95
06323046	NDIOBENE BANGADJI	249
06323047	PAKALA NGAGNE	188
06323048	PROKHANE OUOLOF	4594
06323049	PROKHANE PEUHL	370
06323050	PROKHANE TOUCOULEUR	429
06323051	SAM KEUR SACOUMBA	56
06323052	SAM KEUR TOUBEYE	153



06323053	SOTOKOYE	314
06323054	TAWA RIP	217
06323055	TOUBA PROKHANE	100
06323056	YOUNA	327
06323057	DAGA DIOGOP	217
	Médina Salam	82
	Keur Gora	
06323058	NDIAWENE IBRA	71
06323059	SANTHIE BAKARY	63
	MEDINA OMAR NIANG	744
<b>TOTAL</b>		<b>24514</b>



Inventaire du cheptel par localité

N°	Localités	Taille cheptel			
		Bovins	Ovins/Caprins	Equins	Asins
1	BOULIBOCKY	120	158	24	9
2	BOUSTANE KEUR CHEIKH SOW	70	97	9	20
3	DAGA ALBOURY	62	101	28	25
5	DAROU MOUGNAGUENE	530	542	110	75
6	DAROU SAHETTE	45	270	15	7
7	FASS KEUR OMAR SOKHNA	15	60	7	23
8	HAFIA THIAMENE	130	210	70	15
9	KEUR ABDOU BOURY	8	42	5	3
10	KEUR ALASSANE KHODIA	420	93	110	10
11	KEUR ALY SAMBA	170	235	80	30
12	KEUR ANTOU MBAYE	180	90	7	100
13	KEUR BABOU DIOP	813	330	66	25
14	KEUR BABOU NGONE	222	341	50	64
15	KEUR BANA	9	20	7	5
16	KEUR BIDJI AWA	520	182	112	17
17	KEUR BIRANE DIA	360	230	35	14
18	KEUR DEMBA DIABY	28	47	14	6
19	KEUR DIATA	110	328	27	12
20	KEUR DIOUMA DIALLO	320	145	10	7
21	KEUR ILLO KA	520	113	35	18
22	KEUR LAHINE GUEYE	530	283	50	17
23	KEUR LALLY	120	140	17	5
24	KEUR MOUSSA FRONTIERE	300	420	222	60
25	KEUR NAIMBELLY	18	4	2	2
26	KEUR NALLA	200	340	36	29
27	KEUR OMAR SABALLY	80	290	18	25
28	KEUR SAMBA NDOUKOU	65	117	62	16
29	KEUR SAMBOYE	240	238	73	15
30	KEUR SETTE DIAKHOU	530	580	98	100
31	Keur Sette Peulh				
32	KEUR SOUNTOU	430	237	80	60
33	KEUR TAMBA	400	285	30	30
34	KEUR WAR	711	92	69	25
35	KEUR WOLOM	14	46	12	12
36	KEUR YERO SY	20	53	18	8
37	KEUR YUGA SADIO	530	220	30	35
38	MAMBY WOLOF	50	135	60	8
39	MANCKA COUNDA RIP	320	150	18	6
40	MBAPP	82	121	11	25
41	MBOULEDJI	220	73	8	5
42	MEDINA MOUNAWARA	126	274	30	16
43	MEDINA NDIOBENE	110	250	58	40
44	NDIAPTO	450	395	44	12
45	NDIENGUENE KEUR MALOBE	550	420	248	30
46	NDIENGUENE KEUR MAMOUR	7	22	6	6
47	NDIOBENE BANGADJI	360	510	70	20
48	PAKALA NGAGNE	220	85	60	30
49	PROKHANE OUOLOF	810	2805	577	498
50	PROKHANE PEUHL	151	248	40	3
51	PROKHANE TOUCOULEUR	270	122	30	15
52	SAM KEUR SACOUMBA	40	53	5	4
53	SAM KEUR TOUBEYE	322	272	21	28
54	SOTOKOYE	11	1148	35	1
55	TAWA RIP	220	385	40	10
56	TOUBA PROKHANE	50	31	5	5



57	YOUNA	180	220	70	16
58	DAGA DIOGOP	35	30	14	17
59	Médina Salam	70	10	5	10
60	Keur Gora				
61	NDIAWENE IBRA	8	29	8	3
62	SANTHIE BAKARY	210	220	8	3
63	MEDINA OMAR NIANG	530	670	120	10
<b>TOTAL COMMUNAUTE RURALE</b>		<b>14242</b>	<b>15657</b>	<b>3229</b>	<b>1745</b>

Inventaire des infrastructures AEP

Code infrast. AEP	Type infrast. AEP	Code Village centre	Village centre	Desserte		Points d'accès à l'eau potable					
				Nb loc.	Pop. totale desservie 2006	BF	BP	BC	PO	AB	BJ
17-1X-0013	AEMV	06323048	PROKHANE OUOLOF	3	4594	23	192	6	1	0	2
17-4X-0006	AEMV	06323023	KEUR MOUSSA FRONTIERE	13	6414	23	57	4	3	3	0



**PLAN LOCAL D'HYDRAULIQUE ET D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNAUTE RURALE DE PROKHANE**

Inventaire des points d'accès à l'eau par localité

nom_cr	Num_Loc	Nom_Loc	Pop 2006	ModAc	Forage si AEP	Points d'accès fonctionnels								
						BF	BP	BC	PM	FV	PO	AB	BJ	Autre
PROKHANE	06323001	BOULIBOCKY	212			0	0	0	2					
PROKHANE	06323002	BOUSTANE KEUR CHEIKH SOW	109			0	0	0	2					
PROKHANE	06323003	DAGA ALBOURY	408			0	0	0	1					
PROKHANE	06323004	DAROU MOUGNAGUENE	810		PROKHANE WOLOF	5	7	0	3					
PROKHANE	06323005	DAROU SAHETTE	215	AEP	KEUR MOUSSA FRONTIERE	2	2	0	1					
PROKHANE	06323006	FASS KEUR OMAR SOKHNA	71			0	0	0	1					
PROKHANE	06323007	HAFIA THIAMENE	552			0	0	0	3					
PROKHANE	06323008	KEUR ABDOU BOURY	45			0	0	0	1					
PROKHANE	06323009	KEUR ALASSANE KHODIA	523	AEP	KEUR MOUSSA FRONTIERE	1	11	0	1					2 IA
PROKHANE	06323010	KEUR ALY SAMBA	577			0	0	0	3					
PROKHANE	06323011	KEUR ANTOU MBAYE	120			0	0	0	2					
PROKHANE	06323012	KEUR BABOU DIOP	499			0	0	0	1					
PROKHANE	06323013	KEUR BABOU NGONE	320			0	0	0	1					
PROKHANE	06323014	KEUR BANA	97			0	0	0	1					
PROKHANE	06323015	KEUR BIDJI AWA	482			0	0	0	2					
PROKHANE	06323016	KEUR BIRANE DIA	579			0	0	0	4					
PROKHANE	06323017	KEUR DEMBA DIABY	123	AEP	KEUR MOUSSA FRONTIERE	1	0	0	1					
PROKHANE	06323018	KEUR DIATA	309			0	0	0	2					
PROKHANE	06323019	KEUR DIOUMA DIALLO	64			0	0	0	1					
PROKHANE	06323020	KEUR ILLO KA	436			0	0	0	1					
PROKHANE	06323021	KEUR LAHINE GUEYE	531			0	0	0	3					
PROKHANE	06323022	KEUR LALLY	125			0	0	0	2					
PROKHANE	06323023	KEUR MOUSSA FRONTIERE	1529	AEP	KEUR MOUSSA FRONTIERE	5	12	4	3		1	1		
PROKHANE	06323024	KEUR NAIMBELLY	30			0	0	0	0					
PROKHANE	06323025	KEUR NALLA	342			0	0	0	1					
PROKHANE	06323026	KEUR OMAR SABALLY	229			0	0	0	2					
PROKHANE	06323027	KEUR SAMBA NDOUKOU	234			0	0	0	1					
PROKHANE	06323028	KEUR SAMBOYE	529	AEP	KEUR MOUSSA FRONTIERE	1	12	0	2					
PROKHANE	06323029	KEUR SETTE DIAKHOU				0	0	0	3					
		Keur Sette Peulh	927			0	0	0	1					
PROKHANE	06323030	KEUR SOUNTOU	734			0	0	0	2					
PROKHANE	06323031	KEUR TAMBA	417			0	0	0	5					
PROKHANE	06323032	KEUR WAR	369	AEP	KEUR MOUSSA FRONTIERE	1	1	0	2			2		
PROKHANE	06323033	KEUR WOLOM	149			0	0	0	2					
PROKHANE	06323034	KEUR YERO SY	150			0	0	0	2					





Inventaire des édicules publics, établissements scolaires et structures sanitaires

Code infrastructure	Identifiant infrastructure	Type d'infrastructure	Code localité	Nom localité d'implantation	Bilan assainissement			Bilan eau		
					Nb d'ouvrages existants	Nb d'ouvrages à réaliser	Niveau de priorité	Nb de points d'eau existants	Nb de points d'eau à réaliser	Niveau de priorité
IS- 06112001	Infrastructure sanitaire	CS	06323010	KEUR ALY SAMBA	1			0	1	
IS- 06112002	Infrastructure sanitaire	CS	06323012	KEUR BABOU DIOP	1			0	1	
IS- 06112003	Infrastructure sanitaire	CS	06323018	KEUR DIATA	1			0	1	
IS- 06112004	Infrastructure sanitaire	PS	06323023	KEUR MOUSSA FRONTIERE	2			2		
IS- 06112005	Infrastructure sanitaire	PS	06323048	PROKHANE OUOLOF	1			1		
IS- 06112006	Infrastructure scolaire	ECP	06323007	HAFIA THIAMENE	0	1		1		
IS- 06112007	Infrastructure scolaire	ECP	06323010	KEUR ALY SAMBA	1			0	1	
IS- 06112008	Infrastructure scolaire	ECP	06323010	KEUR ALY SAMBA	1			0	1	
IS- 06112009	Infrastructure scolaire	ECP	06323012	KEUR BABOU DIOP	1			0	1	
IS- 06112010	Infrastructure scolaire	ECP	06323016	KEUR BIRANE DIA	1			0	1	
IS- 06112011	Infrastructure scolaire	ECP	06323023	KEUR MOUSSA FRONTIERE	1			1		
IS- 06112012	Infrastructure scolaire	ECP	06323029	KEUR SETTE DIAKHOU	1			0	1	
IS- 06112013	Infrastructure scolaire	ECP	06323031	KEUR TAMBA	1			1		
IS- 06112014	Infrastructure scolaire	ECP	06323044	NDIENGUENE KEUR MALOBE	1			0	1	
IS- 06112015	Infrastructure scolaire	ECP 1	06323048	PROKHANE OUOLOF	1			1		
IS- 06112016	Infrastructure scolaire	ECP 2	06323048	PROKHANE OUOLOF	1			1		
IS- 06112017	Infrastructure scolaire	ECA	06323048	PROKHANE OUOLOF	4			4		
IS- 06112018	Infrastructure marchande	MP	06323049	PROKHANE OUOLOF	1			0	1	
IS- 06112019	Infrastructure religieuse	MQ	06323015	KEUR BIDJI AWA	1			1		
IS- 06112020	Infrastructure religieuse	MQ	06323048	PROKHANE OUOLOF	1			1		
IS- 06112021	Infrastructure communautaire	MC	06323048	PROKHANE OUOLOF	1			1		
<b>Total communauté rurale</b>					<b>24</b>	<b>1</b>		<b>15</b>	<b>10</b>	



## ANNEXE VI : DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

